



Fédération Syndicale Unitaire

*Enseignement, Education,
Recherche, Culture,
Formation, Insertion*

Département de l'AIN

*46 Boulevard de Brou
01000 Bourg-en-Bresse
fsu01@fsu.fr*

Pascal BAUDET
Secrétaire Départemental de la FSU de l'Ain,

à

Madame la Ministre de l'Éducation Nationale

Objet : Demande d'audience et état des lieux dans le Pays de Gex

Madame la Ministre,

Par la présente, nous sollicitons une audience pour vous faire part de la dégradation continue des conditions d'exercices des professeurs des écoles dans le Pays de Gex et des conditions d'accueil de leurs élèves.

Le Pays de Gex, qui est l'une des plus grosses circonscriptions de France, avec ses 9 280 élèves des 46 écoles publiques, et ses plus de 460 enseignants, possède une croissance démographique exponentielle. Il consomme une partie importante des moyens affectés à notre département, avec de 7 à 15 ouvertures de classes chaque année depuis sa création en 2004. Près d'un quart des postes alloués à l'Ain depuis 2012 sont des ouvertures de classes dans ce secteur.

Ce dynamisme démographique est lié au dynamisme de l'économie et du marché du travail genevois qui attire chaque année de nouveaux habitants dans l'impossibilité de se loger sur Suisse. En conséquence, le coût de la vie et du logement explosent. Contrairement à Lyon ou à Annecy, le Pays de Gex est classé "zone rurale" et donne droit à la plus faible des trois grilles de salaires établies en fonction de la cherté reconnue de la zone de résidence. Il n'est donc pas étonnant que les enseignants tentent de fuir les postes dans cette circonscription, touchés de plein fouet par la faiblesse de leur pouvoir d'achat (exacerbé par le fait qu'ils entrent dans le métier), dans un contexte national de gel du point d'indice des fonctionnaires, quand le coût de la vie dans le Pays de Gex ne cesse lui d'augmenter.

Le Pays de Gex ayant un effet repoussoir, ce sont les enseignants ayant le moins d'ancienneté qui y sont nommés, avec souvent comme espoir de s'en aller le plus vite possible. C'est ainsi que chaque année de 60 à 80 collègues ayant en moyenne 3 à 4 ans d'ancienneté dans leur carrière de Professeur des Ecoles quittent la Circonscription du Pays de Gex et sont donc remplacés à la rentrée suivante par environ 60 à 80 nouveaux collègues qui n'ont pas eu le choix car ils débutent dans le métier.

Ainsi, nous constatons qu'actuellement, un quart des enseignants du Pays de Gex (soit plus de 110) sont PES, T1 ou T2 : la sociologie de ces personnels est donc plus que singulière, du fait de la moyenne d'âge très basse, de la longueur des études (âge d'entrée en fonction des P.E.) et de la féminisation de notre profession (65 % en 1954, plus de 82 % actuellement - chiffres nationaux / source ministérielle).

Outre le besoin de mettre en place des mesures pédagogiques indispensables à l'accompagnement dans l'entrée dans le métier, nous avons ainsi dans le Pays de Gex une sur-représentation des congés de maternité, des congés parentaux, des temps partiels et donc des besoins de remplacement. Si la situation s'est apaisée en 2014 - 2015 (après une année noire qui a compté plus de 1 500 journées non remplacées dans cette seule circonscription), la DSDEN de l'Ain a malgré tout dénombré l'an dernier plus de 250 journées non remplacées. Le problème est donc loin d'être résolu sur ce point, sachant que cette circonscription ne cesse de croître.

Parallèlement, vous n'êtes pas sans savoir qu'une récente étude de l'OCDE révèle que la France a un des taux d'encadrement (nombre d'adultes pour 100 élèves, dit P/E) les plus bas de tout l'OCDE. Concernant le P/E dans l'Ain, après plusieurs années de baisse, il est toujours actuellement l'un des plus faibles de France avec 5,05 professeurs des écoles pour 100 élèves. De l'aveu même du Ministère en novembre 2014, la Division de l'Évaluation, la Prospective et la Performance du M.E.N. relevait que dans le premier degré, les 34 000 élèves supplémentaires à la rentrée 2014 avaient contraint le ministère à ouvrir 930 classes supplémentaires (soit une classe pour 37 élèves en moyenne). Cette situation a d'autant plus de retentissement dans l'Ain et surtout le Pays de Gex que les besoins augmentent plus vite que les moyens.

En effet, malgré les postes attribués à cette circonscription, actuellement, la moyenne du nombre d'élèves par classe est de 26,3 contre 24,3 dans l'Ain et 23,65 en France. Un bien triste record !

Faute de moyens suffisants, les mesures de carte scolaire prises par le DASEN de l'Ain pour cette rentrée 2015 dans le Pays de Gex (7 ouvertures de classe, aucun poste de remplaçant) ne permettent donc pas d'ouvrir de classe dans des écoles ayant atteint et dépassé les indicateurs départementaux (28 en primaire et élémentaire, 31 en maternelle) : Gex Vertes Campagnes Maternelle (31,17 élèves par classe), St Genis Jura maternelle (moyenne à plus de 32 élèves par classe), Péron (plus de 28 par classe), mais aussi Collonges, Challex ; Echenevex

Ainsi, le département (et notamment le Pays de Gex) se trouve toujours dans la gestion d'une pénurie de moyens récurrente d'année en année. Par conséquent, les conditions de travail des enseignants se dégradent, ainsi que les conditions d'apprentissage des élèves.

Contrairement aux idées reçues, le Pays de Gex n'est pas un territoire peuplé de nantis. Selon l'INSEE, en 2012, si 59 % des travailleurs sont frontaliers, le taux de chômage est à peine inférieur à la moyenne départementale (9,1 contre 9,7%), le taux de pauvreté y est même supérieur (12,8 % contre 10,3%). Des quartiers font même leur entrée dans le cadre de la politique de la ville (à Ferney-Voltaire et St Genis-Pouilly), signe d'une très grande disparité économique et sociale, avec pour principales victimes les populations les plus fragiles.

Parallèlement, de nombreuses études récentes pointent l'effet du nombre d'élèves par classe sur la performance des élèves. Toutes concluent à l'effet positif de la réduction de la taille des classes, le gain étant plus élevé chez les élèves les plus en difficulté. En effet, dans les classes à effectifs réduits, l'enseignant consacre moins de temps à gérer la classe. Les enseignants accordent plus d'attention à chaque élève, suivent davantage leur progression et finalement adoptent des stratégies plus variées que dans une classe à effectif élevé. Il y a moins de temps perdu à faire de la discipline et plus de temps pour le travail scolaire. Cet argument est particulièrement intéressant en France où, selon l'OCDE, les élèves déclarent beaucoup de perturbations en classe. Le 6 novembre 2014, Olivier Monso, de la DEPP écrivait dans la revue *Education & formations* (n°85) : "*Un nombre d'élèves par classe plus faible semble permettre une meilleure réussite scolaire*". On en est très loin dans le Pays de Gex.

A cela s'ajoutent de grosses difficultés à nommer des personnels sur des postes particuliers (enseignant référent, secrétaire de circonscription), et certains postes restaient même vacants après la rentrée (RASED, ULIS ...). Comment prendre en compte la grande difficulté scolaire dans une circonscription de 9 280 élèves avec 3 psychologues scolaires actuellement en fonction, 1 maître E et un maître G, dans un secteur où les partenaires extérieurs (CMP, orthophonistes) quittent la région, pour les mêmes raisons conjoncturelles que les enseignants ? Une fois encore, ce sont les élèves les plus fragiles qui sont les grandes victimes de cette situation, et ce sont les équipes enseignantes, souvent jeunes et peu expérimentées, qui doivent compenser le sous-investissement de l'État en matière de service public d'éducation sur ce territoire.

Pour couronner le tout, les enseignants de la circonscription apprenaient le 2 septembre dernier le départ de l'IEN tout juste nommé à ce poste, et la désignation du CPC EPS de circonscription pour assurer intérim. Depuis la création de la circonscription en 2004, 10 IEN ou faisant-fonction se sont succédé ! Déjà l'an dernier, l'absence de l'IEN dans certaines instances relative à la gestion des opérations de carte scolaire (CTSD) a été préjudiciable à certaines écoles, car la Direction Académique n'était pas à jour de certaines situations tendues sur le plan comptable au moment de prendre des décisions. Nous ne pouvons donc que déplorer l'absence de stabilité à ce niveau aussi dans une telle circonscription.

Comment dans ces conditions les enseignants peuvent-ils encore croire que les problématiques locales que nous ne cessons de dénoncer depuis des années puissent être prises en compte par notre administration en l'absence de son représentant local ? Comment rattraper le retard accumulé depuis des années en matière d'inspection (le rythme moyen actuel est de 6 à 7 ans) et leur conséquence en terme de pouvoir d'achat, dans une région où la vie est trop chère ?

Vous l'aurez compris, Madame la Ministre de l'Education Nationale, le désarroi grandit dans le Pays de Gex, où les enseignants se sentent largement oubliés. Il devient urgent que les problématiques spécifiques à ce territoire soient prises en compte par les instances compétentes, dans l'intérêt des élèves et des personnels que nous représentons. L'Ain et le Pays de Gex ont plus que jamais besoin d'une dotation exceptionnelle de postes pour permettre d'organiser les conditions de réussite de nos élèves, et d'une véritable prise en compte du coût de la vie pour faciliter et pérenniser l'installation des personnels que nous défendons.

Ainsi, nous vous demandons de nous accorder une audience afin que nous abordions ensemble ces différents points.

Veillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de nos sentiments dévoués à la défense du service public d'éducation et de ses personnels.

Pascal Baudet,
Secrétaire Départemental de la FSU de l'Ain

Copie à Mme la Rectrice de Lyon, Chancelière des Universités